

Nice, le 21 novembre 2005

L'Inspecteur d'Académie

à

Monsieur le directeur de l'IUFM
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs chargés
de circonscription du premier degré
Mesdames et Messieurs les Principaux de SES
annexées aux Collèges
Mesdames et Messieurs les Professeurs des Ecoles
et Instituteurs

Inspection
Académique
Boulevard Slama
BP 3001
06201 Nice cedex 3

Téléphone
04 93 72 63 00

Télécopie
04 93 72 64 17

Mèl
ia06@ac-nice.fr

www.ac-nice.fr/ia06

Division du Personnel
1^{er} degré

DIPE II :

Affaire suivie par
PELLE Christian
Téléphone
04 93 72 63 57
Télécopie
04 93 72 64 78
Mèl
@ac-nice.fr

OBJET : Actions de formations à l'étranger

REF : circulaire n° 2005-186 du 17.11.2005
Encart du B.O. n° 42 du 17 novembre 2005

Je vous adresse ci-après l'ensemble des actions qui seront mises en place au titre de l'année 2006-2007 dans le domaine des actions de formations à l'étranger.

Elles s'inscrivent dans le cadre de la politique menée en faveur des langues vivantes qui constitue aujourd'hui une priorité nationale.

SEJOURS ET ACTIONS DE FORMATIONS A L'ETRANGER:

Les candidatures aux différents stages de perfectionnement doivent être établies sur le modèle ci joint. Elles sont adressées, **au plus tard pour le 16 décembre 2005**, pour avis circonstancié, aux inspecteurs de circonscription qui me les transmettront pour le **13 janvier 2006**, délai de rigueur.

L'envoi au Centre international d'études pédagogiques (C.I.E.P), maître d'œuvre en la matière, sera effectué au plus tard **pour le 20 janvier 2006**.

J'attire votre attention sur :

- les différents lieux de stages concernant le département des Alpes-Maritimes à savoir :

- a) perfectionnement linguistique et culturel sur Edimbourg code n°141
- b) perfectionnement linguistique et culturel sur Edimbourg code n°142
- c) perfectionnement linguistique et culturel sur Colchester code n°143
- d) perfectionnement linguistique et culturel sur Norwich code n°144
- e) perfectionnement linguistique et culturel (niveau intermédiaire) sur Brême code n°221
- f) perfectionnement linguistique culturel (niveau avancé) sur Freiburg en Brisgau code n°222
- g) perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à Santander code n°411
- h) perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à Pérouse code n° 511
- i) perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à Lisbonne code n° 611

- le fait qu' un enseignant ne peut formuler qu'un vœu de formation (un second à titre indicatif peut être précisé dans le cas où le stage demandé serait complet), et qu'il s'engage à renseigner le questionnaire d'évaluation qui lui sera adressé.

L'ensemble des dates, modalités et contenus est disponible à l'adresse suivante :
<http://www.ciep.fr/stageslinguistic/index.htm> (demandes de stages de perfectionnement)



Bernard MACCARIO